

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2022

- . la subvention pour la coopérative scolaire a été adoptée.
- . une subvention de 120€ a été votée pour l'association « Mathis pour la vie ».
- . cours de piscine : la commune prend en charge les frais d'inscription et de transports. Les cours auront lieu en septembre.
- . un compte rendu sur le prix et la qualité du service de l'eau du Syndicat de la Bombarde a été diffusé pour information.
- . un avenant au bail et location du Vival sera fait pour intégrer le nouveau garage.
- . des ralentisseurs et panneaux de signalisation seront installés « Impasse du petit bois ».
- . le conseil valide un estimatif de 40 000 euros ht pour l'équipement en mobilier de la future mairie, des subventions seront demandées.
- . les associations ont remercié suite aux subventions versées : Entente Cremeausienne, Renaissance d'urfé, Relais transports.